Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition d'une Vierge en argent (1646-1647) attribuée à l'orfèvre François PERREY, poinçon aux armes de la ville de Salins - Demande de subvention et réaffectation

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Cette Vierge à l'Enfant en argent, identifiée comme une pièce faite à Salins en 1646/1647 par François Perrey, fils de l'orfèvre Jean Perrey, est le seul témoignage de l'oeuvre de cet artiste qui fut chargé d'exécuter la nouvelle châsse de Saint-Anatoile, aujourd'hui disparue.

Selon Charles-Henri Lerch qui a constitué une importante collection de pièces d'orfèvrerie déposée en 2002 au musée : «on ne connaît que très peu de statuettes en argent ; la plus ancienne Vierge à l'Enfant de Besançon est aujourd'hui conservée en Russie et une statuette de Saint-Maurice de Jean Perrey est conservée dans le Jura. Il s'agit d'une oeuvre très rare, de très belle qualité et qui serait une acquisition très importante et originale pour le Musée de Besançon».

L'acquisition de cette Vierge à l'Enfant en argent enrichira les collections d'orfèvrerie constituées d'un fonds initial d'une trentaine de pièces complété par le dépôt de la collection Lerch, composée d'objets du XVIII^{ème} siècle provenant essentiellement de Franche-Comté.

Financement

Achat d'un montant de 19 827,20 €

Participation des Amis des Musées et de la Bibliothèque et de M. Charles-Henri Lerch : 6 500 € (Amis des Musées et de la Bibliothèque : 5 000 € ; Charles-Henri Lerch : 1 500 €)

Participation du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) : 9 310 €

Ville de Besançon : 4 017,20 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire à solliciter une subvention du Fonds Régional d'Acquisition des Musées d'un montant de 9 310 € (4 655 € participation de l'Etat, 4 655 € participation de la Région),
- autoriser l'inscription en recettes à réception des notifications attributives de chaque subvention par décision modificative au budget de l'exercice courant sur les imputations 13.322/1321.509 CS 52000 et 13.322/1322.509 CS 52000 et les réaffecter en dépenses sur l'imputation 21.322.2161.509 CS 52000,
- autoriser M. le Maire à encaisser la participation des Amis des Musées et de la Bibliothèque et de M. Charles-Henri Lerch d'un montant de 6 500 € en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant sur l'imputation 13.322/1328.509 CS 52000 et à la réaffecter en dépenses sur la ligne budgétaire 21.322.2161.509 CS 52000.
- **«M. Michel ROIGNOT:** Je voudrais simplement Monsieur le Maire et chers collègues à propos de ces deux acquisitions, objet des deux rapports, souligner l'aide importante que nous amène l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques. Je dirais que sans cette association, nous ne pourrions pas augmenter les collections de nos musées et des bibliothèques, parce qu'elle intervient dans les deux champs, de la manière dont nous le faisons et je vous ferai un bilan en fin d'exercice 2005 de l'ensemble des apports de cette association qui est très important.
- M. LE MAIRE: On peut aussi souligner l'aide de Charles-Henri LERCH qui là apporte 1 500 € mais a déjà fait don à la Ville me semble-t-il de collections d'orfèvreries comtoises de très très haute qualité. Ce monsieur que j'ai reçu avec Michel ROIGNOT il y a un an avec son épouse, a été je crois Directeur dans la région ou en Haute-Saône, un fonctionnaire d'État important. Il a une collection d'orfèvreries comtoises tout à fait remarquable et il en a fait don à la Ville, c'est d'une valeur inestimable et là il continue aussi à nous aider. Je m'associe bien sûr, je l'ai d'ailleurs dit au Musée l'autre jour à ce que fait l'Association des

Musées mais je souhaiterais qu'on remercie aussi M. LERCH qui est un très grand donateur de notre Musée.

Mme Nicole WEINMAN : Un petit regret quand même dans ce satisfecit jubilatoire, c'est qu'effectivement on est tous content de voir augmenter nos collections, le problème c'est que les Bisontins se plaignent quand même beaucoup de ne pas en voir assez. Je pense aux dessins de FRAGONARD, un certain nombre de collections qui sont encore inaccessibles, à des espaces d'expositions qui sont encore trop restreints. Alors espérons que bientôt on puisse en voir un peu plus.

M. LE MAIRE : Vous savez bien puisque vous êtes une Conseillère Municipale avertie, qu'il y a une réflexion en cours sur l'extension des espaces d'expositions du Musée et une exposition FRAGONARD devrait avoir lieu l'année prochaine je crois puisque nous sommes certainement le Musée de France qui a, dans ce domaine, la plus belle et la plus grande collection. J'ai vu des dessins de la Villa d'Este par FRAGONARD qui sont absolument remarquables et vous avez raison, il faut qu'on les montre plus.

Cela dit, je voudrais aussi souligner la qualité des expositions au Musée actuellement. Depuis des années, je crois qu'on enchaîne expositions sur expositions et autour de la Directrice, l'ensemble des équipes du Musée est très mobilisé pour que nous ayons, j'espère que vous vous en êtes rendu compte, des expositions de grande qualité. Celle qui y est actuellement est de grande qualité, celle qui a précédé aussi, vous savez que nous travaillons sur une exposition sur l'archéologie puisque les Bisontins sont fiers de leur sous-sol, ça s'appellera «De Vesontio à Besançon, 2000 ans d'histoire». De mai à novembre 2006 nous aurons donc cette exposition qui est remarquable. Félicitations à tous ceux et toutes celles qui travaillent autour de Michel ROIGNOT au Musée».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 7 novembre 2005.